

# FORMATION GSU

GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 1

LE 30 ET 31 MARS 2023



Inscription par mail à : [nguiet@ifso-asso.org](mailto:nguiet@ifso-asso.org)  
15 jours avant la session maximum et en  
précisant vos coordonnées.

# GESTES ET SOINS D'URGENCE

## NIVEAU 1

Selon l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.

### OBJECTIFS

La formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1, animée par deux formateurs professionnels de santé habilités AFGSU par le CESU 44, a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation, ainsi que la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

### MODALITÉS DE LA FORMATION

#### SESSIONS ET LIEU

30 et 31 mars 2023  
à l'IFSO - 14 Boulevard Winston Churchill  
Bâtiment 2-4 ème étage  
44100 Nantes

#### COÛTS (PRIX NETS DE TAXE)

440 € par participant pour les 2 jours

Une convention de formation sera établie à réception de l'inscription et une attestation de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

#### ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'IFSO doit être informé en amont de l'action de formation de la présence de stagiaires en situation de handicap afin de l'adapter en termes de rythme, de moyens de compensation, et par toutes autres modalités pertinentes.  
Un référent handicap est nommé à l'IFSO.

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

La formation s'inscrit dans une pédagogie active, s'appuyant sur des mises en situations d'urgence simulées pour susciter des questionnements ainsi qu'une démarche de réflexion et d'analyse des participants. Ces mises en situation seront accompagnées de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes.

L'évaluation sera réalisée lors des mises en pratique pour chaque participant, et donnera lieu à la remise d'une attestation conformément à la réglementation. Une évaluation de la formation à chaud sera également pratiquée, et complétée par une évaluation globale du formateur sur l'ensemble de la prestation dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

## CONTENU DE LA FORMATION

### MODULE 1 : URGENCES VITALES

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien ;
- Savoir alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés ;
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe) ;
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats ;
- Arrêter une hémorragie externe face à un risque infectieux.

### MODULE 2 : L'URGENCE POTENTIELLE

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène ;
- Transmettre un bilan synthétique lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort.
- En l'absence de médecin proche, savoir demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.

## **MODULE 3 : ENSEIGNEMENT RELATIF AUX RISQUES COLLECTIFS**

- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître les dispositifs ORSAN et ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice.
- Etre sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques de « damage control ».
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation.
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information de ses proches.

---

## **INSCRIPTION**

**Inscription par mail à : [nguiet@ifso-asso.org](mailto:nguiet@ifso-asso.org)**

15 jours avant la session maximum et en précisant vos coordonnées.

## **CONTACT**

**Centre de Formation de Nantes**

14 bd Winston Churchill

Entrée n°2 - 4ème étage - 44100 Nantes

02 40 37 76 62 - [ifsnantes@ifso-asso.org](mailto:ifsnantes@ifso-asso.org)